

Alain Richard, Conseiller d'Etat honoraire, est sénateur du Val d'Oise et maire de Saint-Ouen l'Aumône.

Après ses DES de droit et son diplôme de Sciences-Po, il sort de l'ENA en 1971 et entre au Conseil d'Etat ; parallèlement il enseigne aux Universités de Reims, de Paris I et à l'Institut d'Etudes Politiques.

Militant au PSU puis au PS depuis sa jeunesse, il est élu maire de Saint-Ouen l'Aumône en mars 1977, constamment réélu depuis lors. Elu député du Val d'Oise en 1978 et réélu jusqu'en 1993, il est responsable de la majorité à la Commission des Lois de 1981 à 1986, vice-président de l'Assemblée nationale de 1987 à 1988, puis rapporteur général de la Commission des finances de 1988 à 1993. Président du Syndicat de l'Agglomération Nouvelle de Cergy-Pontoise de 1989 à 1997, il devient sénateur du Val d'Oise et secrétaire de la Commission des finances du Sénat de septembre 1995 à juin 1997.

Ministre de la Défense de juin 1997 à mai 2002, il conduit la restructuration complète des forces armées liée à la professionnalisation, contribue à la réorganisation des industries de défense (EADS, Thalès, DCNS, etc) et pose à partir de 1998 les premières étapes de l'Europe de la Défense.

Après sa sortie du Gouvernement, il sert au Conseil d'Etat dans les sections du Contentieux, puis des Finances et de l'Administration.

Membre de longue date de la direction du Parti Socialiste, il a été de 2003 à 2014, Vice-président du Parti Socialiste Européen, qui regroupe tous les partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes de l'Union Européenne.

Elu à nouveau au Sénat en 2011, il y est engagé dans les débats de réforme administrative et territoriale, de justice et de sécurité, de stratégie européenne. Mandaté par ses pairs, il vient de contribuer, auprès du Président Larcher, à la réforme des méthodes de travail du Sénat.

Il est depuis septembre 2013 représentant spécial du Gouvernement pour la diplomatie économique auprès des 8 pays des Balkans Occidentaux. François Hollande et Ségolène Royal l'ont chargé, en janvier 2015, de présider la commission de réforme des décisions d'environnement, dont le rapport « Débattre et décider », a abouti à l'adoption à l'été 2016 de nouvelles formes de concertation et d'expression des citoyens sur les projets à impact environnemental.